L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 24 AOUT 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 24 AOUT 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Abeille du 31 Août.

Nous publierons dimanche, 31 août, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1889-90 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 31 août devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

Le Bureau de Santé fait acheter des (Boards) planches, établis, etc., au H. Weston Lumber Company.
J. W. ADAMS, Agent Général.

Les idées du capitaine Eads exploitées par le Canada.

Nous ne connaissons aucun esprit sensé au Sud, qui n'ait applaudi à l'entreprise de M. de Lesseps, quand ce dernier a projeté de percer le canal de Panama. Il n'y avait qu'un regret à éprouver à cet égard: c'est que la tentative n'eût pas été inspirée à un Américain ou à une Société de spéculateurs américains. Plus tard, lorsqu'a commencé l'opposition à l'œuvre de M. de Lesseps, elle a été blâmée de toutes parts. "Pourquoi, disait on, ne pas laisser faire par d'autres ce que l'on n'avait pas eu l'idée ou le courage de faire soi-même?"

Bientôt parut le contre-projet d'un ingénieur américain, de beaucoup de talent. Il s'agissait du canal du Nicaragua, autant, sinon plus facile à construire—affirmait-on—que celui de Panama, et qui avait l'avantage d'être plus près de nous et de nos côtes. On y applaudit à outrance et avec raison. Enfin, surgit, au moment où l'on s'y attendait le moins, une idée tout à fait nouvelle, d'une hardiesse étourdissante: nous voulons parler du projet de chemin de fer aux vaisseaux, imaginé par le Capt. Eads—projet qui rapprochait encore davantage de nos côtes le passage d'un océan à l'autre.

Il s'éleva, à ce sujet, bien des discussions techniques entre hommes de l'art—les uns affirmant, les autres niant la possibilité du travail. Il n'en est pas moins vrai que toute la masse accueillit la conception du célèbre capitaine avec une sympathie marquée. Tout ce qui est américain devait se sentir fier de constater une pareille fécondité d'idées chez les ingénieurs de ce pays. Un Européen faisait aux nations du globe don d'une grande voie de communication interocéanique; des ingénieurs de l'Union leur en présentaient deux, qui semblaient offrir plus d'avantages que la première. Impossible de prendre une plus glorieuse revanche.

Il y avait à croire que nous allions pouvoir passer, sous peu, de l'Atlantique au Pacifique, en quelques heures, à quelque hauteur que ce fût, de la région des isthmes et que nous n'aurions, sous ce rapport, que l'embarras du choix entre les deux ou trois voies qui allaient s'ouvrir.

Il n'en était malheureusement rien. Les ingénieurs seuls s'étaient lancés, de bonne foi dans le mouvement et croyaient à l'avenir de leur projet; les autres—les politiciens, les capitalistes, les hommes d'affaires, ceux qui se trouvent à la tête du grand commerce—n'y avaient pris aucun intérêt; ils n'avaient fait mine, au premier abord, de soutenir les projets du Nicaragua et du Tehuantepec, que pour entraver celui de Panama. Quand ce dernier périclita, on abandonna, graduellement, les deux autres—de sorte que nous voilà aujourd'hui menacés de ne voir se réaliser ni l'entreprise de Lesseps, ni l'entreprise Menocal, ni l'entreprise Eads, et que nous sommes aussi éloignés que jamais de toute communication interocéanique, par la voie des isthmes. Il est décidément bien difficile de faire sortir les capitalistes américains de leur routine, de les lancer en dehors de leurs spéculations sur les voies ferrées et sur les concessions de terrains qu'on leur a trop généreusement prodiguées. Là, ils sont passés-maîtres, mais leurs conceptions, pas plus que leurs élans patriotiques, ne vont au delà.

Qui se douterait qu'à l'heure qu'il est, ce sont des étrangers, des Anglais, des Canadiens, qui tirent partie de l'idée merveilleuse du célèbre capitaine? Ils ont pu railler le grand ingénieur, lorsqu'il était à la peine, mais ils n'ont pas perdu de vue son invention. Les Américains l'avaient laissé tomber misérablement; les Anglais la ramassent, la relèvent pour leur propre compte, et la mettent à exécution. C'est sur le plan Eads qu'ils construisent, en ce moment, un chemin de fer entre le golfe St. Laurent et la baie de Fundy; c'est sur le plan Eads que les Canadiens veulent, de leur côté, relier le lac Huron au lac Ontario, afin d'épargner à leur marine marchande l'immense détour qu'elle est obligée de faire, à travers les lacs, et de raccourcir, dans ces parages, la navigation de près de 450 milles.

Qu'importe—dira-t-on—que les Canadiens s'emparent d'une idée du capitaine Eads; qu'ils construisent, entre les lacs, un chemin de fer semblable à celui que l'on projetait pour l'isthme de Tehuantepec?

Il importe si peu, que la plus grande partie du commerce de grains, qui prend, depuis longtemps, le chemin du Mississipi, et descend le fleuve jusqu'au Golfe, se trouve menacée par l'exécution de ce projet, si, comme tout nous porte à le croire, il est mené à bonne fin. Par cette voie, les navires gagneront, non seulement trois jours de traversée, entre Chicago et les plages de l'Atlantique, mais auront une forte diminution dans les prix du fret.

La construction de ce chemin de fer est—affirme-t-on—plus difficile que l'entreprise projetée par le capitaine Eads; elle offre plus d'obstacles et occasionnera, peut-être, plus de dépenses. Qu'importe à des capitalistes sérieux comme ceux de l'Angleterre et du Canada? Ce ne sont pas ceux qui eussent laissé désérir la marine marchande de leur pays, comme l'ont fait les indigènes spéculateurs du Nord. Ils sont âpres au gain, eux aussi, mais il se mêle à leur esprit mercantile un grand sens patriotique. Ce ne sont pas des hommes à courte vue; ils savent qu'à la longue, ils n'auraient qu'à perdre à la ruine de leur marine. N'est-il pas heureux de voir réussir hors de l'Union, et au détriment de l'Union, l'idée d'un grand ingénieur de l'Union? N'est-il pas de notre devoir, à nous, habitants de la grande Vallée, de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans, de protester contre le honteux délaissement où on laisse la voie du Mississippi, quand nous voyons les Anglais et les Canadiens ne rien épargner pour améliorer, à nos dépens, celle des Lacs?

Les politiciens trouveront du bois de barrières à tranquer au H. Weston Lumber Company.
J. W. ADAMS, Agent Général.

Les Maux de Tête, la constipation, les Hémorroïdes sont radicalement guéris par l'emploi judicieux des Pilules d'Ayer.

Eckert, chez P. Werlein, 135 Canal, peut vous vendre: Pianos, orgues, musique, ou instruments de musique.

L'OUVRIÈRE LOUISIANAISE.

Voilà un type absolument nouveau dans la vallée du Mississippi. Il y a quelques années, l'ouvrière *native*, comme classe, n'existait pas en Louisiane; et la raison en est simple: à part les ateliers de modes, où le personnel, composé d'étrangères, était peu nombreux, l'aide féminine, grâce à une erreur d'appréciation, était considérée comme inutile, et même comme déplacée, dans toutes les autres branches de l'activité commerciale.

A l'heure présente, la situation est profondément modifiée. Depuis la fillette interrogeant à peine de l'enfance, jusqu'à la mère de famille déjà grisonnante,—des femmes de tout âge peuplent nos fabriques de création récente, ou se livrent à des occupations plus conformes à leurs aptitudes. Les jeunes filles de descendance française préfèrent généralement utiliser, comme demoiselles de magasin, leur intelligence et leur goût.

Ici, comme ailleurs, l'ouvrière est donc devenue un sujet d'étude, d'autant plus intéressant, qu'il touche à la grande question du jour, à celle de l'amélioration du sort des classes nécessiteuses. Question très grave et fort complexe, qui préoccupe, à juste titre, les penseurs de tout pays, y compris le jeune empereur Guillaume. Enigme menaçante aussi, qui se pose devant la société moderne à la façon du sphinx antique, en lui disant: "Devine ou je te dévore!" Problème redoutable, en un mot, qui résiste aux calculs des plus savants, et de la solution duquel, dans les générations futures, dépendront la paix du monde et le bien-être universel!

Mais, à défaut d'autres considérations pour nous occuper de l'ouvrière, il en est une qui suffirait à nous déterminer; je veux parler de la sympathie qu'éveille en nous tout être humain qui cherche, dans un labeur honnête, l'indépendance et le bonheur. Il y a, dans cette élévation de sentiment, qu'il touche à la première jeunesse ou à la première virilité, qui grandit, à nos yeux, la plus humble des individualités. Cette dignité de cœur a toute notre admiration. L'étude des travailleurs, d'ailleurs, paraît être en situation à cette époque de l'année où la presse louisianaise se prépare à passer en revue les progrès industriels accomplis par les populations de l'Etat.

Au point de vue de la femme, le travail de l'atelier ou du magasin, est un thème qui présente à la plume deux faces distinctes: le bien-être matériel, l'influence morale. Examinons-le, d'abord, sous le premiers de ses aspects.

I

La coopération de tous les membres d'une famille—c'est le sens commun qui le dit—fonde, sur des bases plus solides, l'avenir des ménages pauvres, de même qu'elle leur assure, pour le moment, un accroît de ressources. Voilà un premier point d'acquis. On peut ajouter que l'argent que nous gagnons, au moyen d'un labeur plus ou moins pénible, acquiert, dans notre estime, une valeur toute particulière. Le travail possède donc, en outre, la vertu d'inspirer l'esprit d'économie, et cet autre résultat est des plus précieux. C'est du désœuvrement que naît le goût de la dépense—cette maladie de nos bourses anémiques—qu'il faut traiter par un utile emploi des bras, exercice hygiénique, s'il en fut!

Jadis, à la Nouvelle-Orléans, dans les ménages qui ne comptaient que des filles, le père seul se livrait à des occupations productives; son activité devait suffire à tous les besoins du foyer. Ainsi le voulait la coutume, et l'on s'inclinait—souvent malheureux, mais toujours docile—devant cette tyrannique puissance! Les premiers qui l'ont bravée ont fait preuve de courage; mieux encore, ils ont rendu à la Louisiane un signalé service, en donnant le bon exemple: exemple salutaire, d'où naîtra, à la longue, la moralité de nos populations laborieuses, plus sûrement que de toute combinaison politique ou financière. Le don de création industriel est une ressource inépuisable.

Autrefois, il est vrai, pour l'artisan et l'employé de commerce, les salaires étaient supérieurs à ceux qu'ils obtiennent de nos jours. Lorsque la famille n'était pas trop peuplée, lorsque les filles, surtout, n'y étaient pas en nombre trop considérable, le gain comportait une certaine ampleur d'existence, mais rarement des économies. On sent, dès lors, combien était précaire et fragile cette aisance factice du salarié. La perte de l'emploi, une infirmité précoce, une maladie trop prolongée, la vieillesse enfin, —et l'abondance s'envolait; c'était la misère qui se dressait, inexorable, au seuil de l'indigence!

Le père disparu, la famille restait désarmée dans la lutte pour la vie. C'est alors que se faisait cruellement sentir la nécessité de la coopération de la femme! Malheureusement, celle-ci n'était pas préparée à ses nouveaux devoirs. Condamnée à l'inaction par un préjugé bizarre, l'éducation ne l'avait pas prémunie contre cette atroce éventualité. Ses mains, si habiles lorsqu'elles sont exercées, n'étaient, pour la pauvre mère, que des instruments de bien-être stériles; et on l'entendait maudire,—mais sans profit pour les siens,—cette opinion égarée qui, voulant voir dans le travail féminin une déchéance, la privait d'une ressource où elle eut, dans une certaine mesure, trouvé, avec sa propre indépendance, le pain et l'éducation de ses enfants.

En avons-nous vu, parmi nous, de ces tristes victimes d'une situation anormales et d'idées fausses! Aujourd'hui, ces infortunes si dignes d'intérêt, sont infiniment plus rares. Le père, qui disparaît à son heure, laisse à sa famille—si le succès s'est dérobé à ses efforts—l'héritage du pauvre, aussi précieux, peut-être, mais, à coup sûr, moins périssable que l'héritage du riche; je veux dire, le goût du travail, avec des aptitudes pour l'utiliser; et cette pensée seule, en se mêlant aux dernières spasmes de l'agonisant, lui rend moins épouvantable le spectre de la mort. Consolation suprême qu'il doit à son esprit de prévoyance!

II.

Le travail des femmes est donc, pour les ménages dépourvus de moyens, non-seulement un élément de bien-être actuel, mais un garant d'avenir. Reste à examiner si l'atelier ou le magasin, avec ses agglomérations et ses mélanges, est un foyer de démoralisation, ainsi que le prétendent certains écrivains.

En Louisiane, la jeune ouvrière, généralement née dans la ville même où elle exerce son industrie, vit sous le toit paternel; et ce fait nous offre un premier gage de bonnes mœurs. Dans cette atmosphère d'honnêteté, la jeune fille retrouve un antidote aux influences délétères du dehors. D'autre part, la surveillance maternelle, qui la suit dans ses heures de loisir, la met en garde contre les entraînements irréfléchis de son âge. Ajoutons que l'opinion américaine, et dans certains cas, les lois—très sévères aux séducteurs—la couvrent d'une protection salutaire. Ce détail explique, à la fois, la grande liberté qui existe dans les mœurs féminines de ce pays, et le peu de conséquences fâcheuses qui en résultent.

La jeune ouvrière, vivant en famille et subvenant, par son travail, à ses besoins, échappe, en outre, aux trois grands pourvoyeurs du vice: l'oisiveté, l'isolement et la misère. Sa coquetterie naturelle y trouve même son compte. En Louisiane, comme dans tous les états-Unis, les travailleuses des deux sexes, grâce aux prix réduits de la confection, se confondent, par le vêtement, avec les classes plus aisées. Si l'étoffe diffère de valeur, la coupe reste la même, les apparences sont sauvées, et l'amour-propre est satisfait.

La comparaison ne peut donc faire naître, dans l'esprit des jeunes filles, des convoitises dangereuses. A l'aide de sa machine à coudre, l'ouvrière trouve, dans son modeste gain, les moyens de donner cours à son instinct d'élégance. La question de la toilette, cette grave préoccupation des filles d'Eve, est donc résolue. C'est une tentation de moins—la plus irrésistible de toutes, peut-être—qui assiège sa pensée, et Satan y perd sa peine et son latin.

En résumé, l'ouvrière, à la Nouvelle-Orléans, vit dans des conditions normales de décence et de moralité. L'existence décousue et fantaisiste de la légendaire grisette lui est absolument étrangère. Le foyer la dote d'idées saines; l'Ecole publique y ajoute une instruction suffisante. Souvent même, l'on découvre, dans son langage comme dans sa conduite, une correction dont on serait surpris, si l'on ne savait combien, dans ces pays d'Amérique, l'éducation est répandue à tous les degrés de l'échelle sociale. Et ce n'est point là le moindre des étonnements qui s'emparent de l'étranger peu initié aux mœurs de la grande République.

Parfois l'on se demande—et l'on n'a pas toujours tort—si ces humbles travailleuses, avec leur distinction native, n'étaient pas destinées au salon, plutôt qu'à l'atelier, ou au comptoir. Point ne s'agit ici, uniquement, comme on pourrait le croire, de celles—très nombreuses dans ce milieu—que des revers de famille ont si cruellement rejetées hors de leur sphère, et parmi lesquelles souffrent en silence des natures d'élite, douées d'éducations supérieures.

On peut affirmer que, dans leur ensemble (car des exceptions fort rares ne font que confirmer la règle) nos ouvrières comprennent leurs devoirs de femmes, et les pratiquent. Aussi les voyons-nous finir dans le mariage—un mariage brillant, parfois—et devenir excellentes mères, après avoir été filles dévouées à leurs parents, souvent jusqu'au sacrifice.... Peut-être, quelque jour, apprendra-t-on ce qui se cache, sous ces obscures existences, d'abnégation courageuse, et ce que certains sourires voilent de tristesses profondes!

En attendant, saluons la femme qui travaille: mère et veuve, élevant du produit de ses mains ses enfants en bas âge; ou fille, contribuant, par un honnête labeur, au bien-être de sa mère,—elle est également digne de nos respects.

H. FRANÇOIS TUJAGUE.

POUR

UNE CASQUETTE.

Mon tailleur se nomme tout simplement, semaines et dimanches, Heberhardsteinhut.

Pour ma plus grande commodité de prononciation, je l'ai toujours appelé: Muthouse (sa ville natale).

Heberhardts semhut n'est pas un de ces grands tailleurs dont la vitrine de boutique annonce, en lettres dorées, qu'ils culottent des têtes couronnées; mais sa marchandise est solide, bon teint, bien cousue et de première qualité. Il m'exhibe ses petits échantillons lui-même, me prend mesure lui-même et huit jours après, il m'apporte lui-même le vêtement qui ne fait pas un pli.

C'est tout aussi simple que cela.

Mais, l'homme n'étant jamais content de son sort, il me prit un jour l'envie de trahir mon bon Heberhardsteinhut et d'aller frapper chez un célèbre faiseur.

Un domestique (*un*) vint m'ouvrir, qui me conduisit à un monsieur très grave (*deux*,) qui prit aussitôt mes ordres.

Le monsieur ayant sonné, un autre domestique (*trois*) se présenta, qui reçut l'ordre d'aller chercher M. X.... (*quatre*) pour inscrire les mesures. Cet inscrivain de mesures amenant avec lui un jeune homme (*cinq*) frisé, musqué, et mis! oh! mis—au moins un baron! qui était le coupeur de gilets.

Et se retirant, le baron envoya un.... mètre au compte.... qui prit la mesure du pantalon (*sic*).

Au compte succéda un prince (*sept*) qui s'intitula modestement coupeur d'habits.

Tous ces gens là étaient graves et sérieux; on voyait bien qu'ils exerçaient un sacerdoce.

Moi, j'étais vraiment honteux de déranger tant de hauts personnages, bien couverts, sévères et un peu protecteurs; j'avais l'air d'avoir quitté une salle de bal, afin de venir donner audience dans l'antichambre à un pauvre. Je m'attendais presque à ce qu'ils allaient me faire servir une soupe!!!

Pour ne pas oublier la mise en scène, disons qu'ils m'avaient successivement fait passer:

Pour le gilet, dans un boudoir Louis XV;

Pour le pantalon, dans un salon Louis XIV;

Pour l'habit, dans une salle du trône.

Un troisième domestique (*huit*) me conduisit au cassier (*neuf*), qui prit mon nom et mon adresse, et me remit un mousseur très grave (*dix*), lequel me reçut dans un domicile (*onze*), qui ouvrait la porte de sortie.

Je mentionne, en partant de quitter la boutique, trois garçons de magasin (*quatorze*) qui m'avaient déplié les étoffes à choisir.

Quelques jours après, je reçus à domicile:

1o Trois fois l'essayeur de patalons (*dix-sept*);

2o Deux fois l'essayeur de gilets (*dix-neuf*);

3. Six fois l'essayeur d'habits (*vingt-cinq*), un grand maître qui se faisait suivre à chaque fois par un porteur (*trente et un*), qui avait l'air d'avoir charge de porcelaine fine.

Mes habits arrivèrent enfin.

Il paraît que, pour être bien à la mode, les habits doivent être un peu justes.

Les miens étaient tellement à la mode que, ne pouvant parvenir à y entrer, je dus me contenter simplement d'en faire le tour.

Puis je reçus la cotisier (*trente-deux*), qui me présenta à payer une note si fabuleuse que je regardais sérieusement sur ma facture si on ne m'avait pas compté par erreur une maison de campagne; j'offris net les deux tiers de la somme, en stipulant qu'on me fournirait, comme appoint, une petite rente viagère.

Ce qui fut cause que, le lendemain, j'eus la visite d'un huissier (*trente trois*).

Il me pria de passer chez le juge de paix (*trente quatre*).

Lequel me fit expliquer l'affaire à son greffier (*trente cinq*).

La facture fut réduite de moitié.

C'était peut-être bon marché pour tant de salons usés et tant d'individus dérangés, mais c'était terriblement cher encore pour un habillement qu'il me fallait contempler.... comme Moïse dut regarder la terre promise.... sans pouvoir y entrer.

Quand j'avouai à Heberhardsteinhut l'infidélité que je lui avais faite pour un grand faiseur, il tourna et retourna le vêtement.

Puis il devint pensif, il chercha un moyen de me rendre ces habits utiles.

—Il y a une façon d'en tirer parti, me dit-il.

Il les emporta et me tint parole.

Quinze jours après, il me rapportait une casquette (*trente-six*).

EUGÈNE CHAVETTE.

NÉCROLOGIE.

A la mémoire de Laure Marie Roussel,
Décédée le 13 août 1890.

Laure n'est plus! oh!
Quelle douleur cruelle!
Pleure, pleure celle qui était
La joie, l'espoir, la vie des siens.
Elle est partie, hélas!
Après tant de deux soins,
De longues et cruelles souffrances,
Dans un monde meilleur,
Trouver le calme, le bonheur.

Adieu, O! la belle adorée,
Non non, au revoir, O!ange chéri!
Désormais veille, et prie pour
Papa chéri!
Dont tu étais l'idole.....
Prie pour celle aussi qui a
Le cœur broyé et que ton absence
Eternelle plonge dans un affreux désespoir.
TON ONCLE ET TA TANTE CHERIS.

CORRÈGE. — Décédé samedi soir, à 6 heures, à l'âge de 19 mois, JEANNE MARIE, native de la Nouvelle-Orléans, fille de JEAN CORRÈGE et d'HÉLÈNE PAGÈS. Les amis et connaissances des familles Corrège et Pagès ainsi que les membres de la Société Française sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 4 heures P. M. Le corps est exposé 169 rue Bruxe.

De la part de ses parents.

ARMANT.—Décédée le 22 août 1890, à la résidence de la famille, paroisse St-Jacques, Madeleine AGLAÉ ARMANT, à l'âge de 74 ans.

TO-KALON.

Vins rouges, Sauterne et Reisling; vins blancs, Tokay, Angelica, Muscatelle, Blackberry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de E. W. Crabb, Oakville, comté Napa, Californie.

Paul Vermouille, Seule Agent
129 rue Royale, coin Toulouse
Sample Room No 67 1/2 rue Carondelet, coin Perdido. 9 juil—3 ans

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville. A deux pieds de la rue du Canal. 2me district.
1er oct30—1 an—mer jeu dim

INSTITUTIONS.

L'INSTITUT PINAC,
No 177 rue du Bayou,
Rouvrira le Lundi, 1er September.
24 août—1f

INSTITUT GUILLOT.
316 DAUPHINE.
L'ouverture des classes, de cette institution, aura lieu lundi, 1er septembre.
24 août—2 dim

Académie de St-Joseph.
Coin des rues St-Philippe et Galvez.
La réouverture des classes aura lieu MARDI, 2 Septembre. 24 août—2 dim

St-Aloysius Commercial Institute,
Encoignure Chartres et Quartier.
CETTE excellente Institution, dirigée par les Frères du Sacré Cœur, rouvrira ses classes le premier lundi de septembre prochain.
L'enseignement, bien que basé sur les études des branches commerciales, ne laisse rien à désirer, quant à l'éducation morale et religieuse.
Le Français et l'Espagnol y sont journellement enseignés sans prix extra.
Pour l'intérêt particulier du succès des études les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes. Frère JUSTIN,
24août—1m Directeur.

Ecole de l'Union Française.
(ECOLE DE FILLES.)
La rentrée des classes aura lieu le premier septembre. A partir de lundi, 25 du courant, les nouvelles élèves pourront se faire inscrire tous les jours, de 10 heures à midi, au bureau de la Société, où Mlle Ermance Robert, directrice de l'Ecole, leur fera connaître les leçons qui leur seront nécessaires. Les anciennes élèves n'auront qu'à se présenter à la réouverture des classes. Pour tous autres renseignements, s'adresser également au bureau, ou au président de la Société, No 181, rue Bourbon.
24 août—6f

Institut Carnatz.
Mlle Léonie de Varenne, directrice, 222 rue Coliseé, entre Quartier et avenue Washington. Pensionnat et Externat de jeunes demoiselles. La vingt-sixième session commencera le 1e octobre.
Pour plus amples renseignements s'adresser à l'institut. 10 août—2m—dim mar jeu

COLLÈGE JEFFERSON.
Paroisse St-Jacques, Lne.
Sous la direction des Pères Maristes.
Ce Collège est situé à "College Point" sur les rives du Mississipi, à 50 milles en amont de la Nouvelle-Orléans, et a avec celle-ci des communications de toutes les heures par bateaux et par les chemins de fer "Mississipi Valley" et "Texas Pacific."
Conditions modérées.—La session commencera le 7 octobre. Pour toutes informations ou, s'adresser au Très Rév. Thomas Henry, Convent P. O. Paroisse St James, Lne.
2 août—3m 7 oct.

L'université Tulane de la Louisiane.—La prochaine session annuelle du Collège Tulane, Ecole Supérieure et "Sophie Newcomb Memorial College" commencera le 1er octobre 1890. Le Collège Médical ouvrira le lundi 20 octobre, et le Département de Droit, le 17 novembre. On peut se procurer des catalogues renfermant toutes les informations désirables en s'adressant au secrétaire de l'Université.
WM. PRESTON JOHNSTON,
2 août—3m Président.

Avis.
LE BUREAU DE PRÊTS SUR GAGES dirigé par JOSEPH ANGLADE pendant les VINGT DERNIÈRES ANNÉES, à l'angle sud-ouest des rues Bourbon et Conti, sera à partir du 31 août 1890, transféré à l'angle sud-est des rues Conti et Bourbon, en face de l'ancien emplacement, et les affaires en seront admises très par ses fils pour le compte de
13 août—1s 24 au 31 VVE J. ANGLADE.

Agence d'assurance non compact de
JAMES PREVOST,
135 rue Gravier, N. O., Lne.
Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant dans cette ville des compagnies américaines dont le capital actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désirant s'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices d'année ou à terme. Parties ajustées et payées sans escompte.
JAMES PREVOST.
13 août—1 an—dim mer ven

LE BON COIN
—OU ACHETER
Des billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Vendu 47 lots tirage du 12 août.
Des ordres de la campagne sont sollicités.
E. J. LANNES,
Coin Camp et Girod. Nlle Orléans, Lne.
4 mai—1 an dim.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour. De construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un volenté et une parenté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité.
20 mars—

Avis.
$300,000. Nouvelle-Orléans, 15 août 1890.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, un vingtième du billet No 51,176, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Prem.er Gros Lot de Trois Cent Mille Plastres, le mardi, 12 août 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
LEON R. HOGAN,
Assistant général de la Hibernia National Bank.

Avis.
$300,000. Nouvelle-Orléans, 20 août 1890.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la First National Bank, Los Angeles, Cal., un vingtième du billet No 51,176, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Plastres, le mardi, 12 août 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
H. KINLER,
Caissier de la Union National Bank.

Avis.
$300,000 Nouvelle-Orléans, 16 août 1890.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la First National Bank, Columbus, Miss., un vingtième du billet No 51,176, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Plastres, le mardi, 12 août 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
L. T. SANTANA,
Commis à la correspondance de la State National Bank.

Avis.
$300,000. Nouvelle-Orléans, 16 août 1890.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de J. Lifter, 525 South Seventh street, Philadelphia, Pa., un vingtième du billet No 51,176, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Plastres, le mardi, 12 août 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.
$300,000. Nouvelle-Orléans, 16 août 1890
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Exchange Bank, Trenton Tenn., un vingtième du billet No 51,176, tirage à numéro simple, classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Plastres, le mardi, 12 août 1890, vendu à Jackson, Tenn., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.
$100,000. Nouvelle-Orléans, 15 août 1890.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Germania American Bank, St-Louis, Mo., un vingtième du billet No 92,811, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Plastres, le mardi, 12 août 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
L. J. DOIZE,
Coureur People's Bank.

Avis.
$100,000. Nouvelle-Orléans, 19 août 1890.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'August Fuelsch Bridge Beach Company, St-Louis, Mo., un vingtième du billet No 92,811, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Plastres, le mardi, 12 août 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.
$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 août 1890.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Charles Weiss, 1352 First Avenue, New York, N. Y., un vingtième du billet No 92,911 tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Plastres, le mardi, 12 août 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.
$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 août 1890.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de John T. Stansbury, 1522 Byrd street, Baltimore, Md., un vingtième du billet No 51,176, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de trois Cent Mille Plastres, le mardi, 12 août 1890, vendu à Washington, D.C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.
$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 août 1890.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de L. A. Oullen, Kansas City, Mo., un vingtième du billet No 92,871, tirage à numéro simple, classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, tième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Plastres, le mardi, 12 août 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
H. KINLER,
Coureur de la Union National Bank.

Avis.
$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 août 1890.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. Winterfield, 458 Light street, Baltimore, Md., un vingtième du billet No 51,176, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Plastres, le mardi, 12 août 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.
$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 août 1890.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. Wermedeld, 458 Light street, Baltimore, Md., un vingtième du billet No 51,176, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Plastres, le mardi, 12 août 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.
$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 août 1890.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Jas. Orum, 383 Grand street, Jersey City, N. J., un vingtième du billet No 51,176, tirage à numéro simple, classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Plastres, le mardi, 12 août 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.
$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 août 1890.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Henry Rowley, Norborne, Mo., par l'entremise de la Farmers' Bank, Norborne, Mo., un vingtième du billet No 92,871, tirage à numéro simple, classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Plastres, le mardi 12 août 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
A. J. DEYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.
$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 août 1890.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le